

Présentation du label Génération 2030





Véronique MOREIRA

Vice-Présidente du CNOSF
en charge de l'Education et
la Jeunesse

Label Génération 2030

Contexte

- **Le label Génération 2024 évolue en Génération 2030**
- Phase de transition entre 2024 et 2030 : accent mis sur les sports de nature et l'éducation au développement durable
- Une articulation forte avec :
 - Les grands évènements : la Semaine Olympique et Paralympique, la Journée Nationale du Sport Scolaire, la Fête du sport...
 - La plateforme de ressources pédagogiques Génération 2024
 - Le COJOP des Alpes Françaises 2030
- Intégration de la dimension paralympique

Label Génération 2030

Les enjeux

➤ Les axes de développement du label Génération 2030 :

- Promouvoir une éducation par et avec le sport
- Renforcer la démarche de « Pratique physique augmentée »
- Respecter l'effectivité des 3h d'EPS
- Renforcer les passerelles entre écoles et clubs en appui des fédérations sportives scolaires
- Développer sa capacité à préserver sa santé (30 minutes APQ) et à prendre soin de la planète (défis environnementaux)
- Favoriser le double projet scolaire et sportif des étudiants sportifs de haut niveau

Label Génération 2030

Démarche de labellisation

➤ Obtention du label :

- Les établissements labellisés Génération 2024 deviennent automatiquement labellisés Génération 2030
- Les établissements souhaitant s'engager dans la démarche de labellisation devront déposer un dossier auprès du rectorat via la Plateforme « Démarche simplifiée » à partir du [cahier des charges](#)

➤ Critères :

- Critères spécifiques à chaque entité (primaire/collège/lycée/enseignement supérieur/AEFE/EMS)
- Trois niveaux d'engagement définis au sein de chaque entité : niveau 1 et 2 validés par local et niveau 3 validé au niveau national
- Il n'est pas attendu de remplir chacun des critères pour prétendre au label

➤ Sont éligibles au label Génération 2030 :

- Les écoles
- Les collèges
- Les lycées
- Les établissements de l'enseignement supérieur
- Les établissements de l'enseignement agricole
- Les établissements médico-sociaux
- Les établissements du réseau AEFE

➤ Durée de validité du label Génération 2030 :

- Le label est attribué pour une durée allant jusqu'en 2030

Label Génération 2030

Gouvernance

- **Valorisation** : pouvoir prétendre à la billetterie populaire pour accéder à des grands événements sportifs

- **Gouvernance** :
 - Comité de pilotage académique décliné en COPIL départemental
 - Composition : services déconcentrés du MEN, du MS, du CNOSF (CROS, CDOS et CTOS), des fédérations de sport scolaire, du monde sportif, l'ARS...
 - Nomination d'un référent Génération 30 pour coordonner le label localement

Label Génération 2030

Rôle du mouvement sportif dans le déploiement

- Décliner localement les conventions entre fédérations sportives et ministère de l'Education Nationale pour renforcer les liens entre milieu scolaire et monde sportif.
- Encourager les clubs à développer des projets structurants en partenariat avec des établissements scolaires et universitaires : voir les établissements labellisés à proximité avec la [carte interactive](#)
- Promouvoir les temps forts sportifs ou para-sportifs auprès des structures sportives locales (Semaine Olympique et Paralympique, JNSS, Fête du Sport, etc.).
- **Pour les organes déconcentrés du CNOSF → accompagner les établissements labellisés :**
 - Être force de proposition sur les critères « rencontre avec des athlètes » ou « être spectateur d'un événement sportif »
 - Initier des mises en relations entre clubs et écoles, en coordination avec le COPIL
 - Si besoin, faire appel au référent Génération 2030 de l'éducation nationale qui reste l'interlocuteur privilégié

Temps de questions-réponses

